

DECISION N°2024-089
relative à la composition du comité d'experts spécialisé
"CES Valeurs sanitaires de référence"

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1313-6, R. 1313-14, 9°, R. 1313-26 et R. 1313-31-1 ;

Vu la délibération n° 2023-2.02 du 20 juin 2023 du conseil d'administration relative à la liste des comités d'experts spécialisés siégeant auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

Vu l'avis du conseil scientifique en date du 11 juin 2024.

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du comité d'experts spécialisé « Valeurs Sanitaires de Référence » (CES VSR) de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, à compter du 1^{er} septembre 2024, pour une durée de 4 ans :

Monsieur THIREAU Jérôme, président
Madame TELLE-LAMBERTON Maylis, vice-présidente
Monsieur BARIL Marc
Madame BISSON Michèle
Monsieur CHEVALIER Nicolas
Monsieur CIRTIU Mihai Ciprian
Monsieur EMOND Claude
Madame EL GHISSASSI Fatiha
Monsieur GARNIER Robert
Monsieur HOGEVEEN Kevin
Madame IWATSUBO Yuriko
Madame LABADIE Magali
Monsieur LANGRAND Jérôme
Monsieur MICHIELS Fabrice
Madame MIREY Gladys
Madame MONTEIL Christelle
Monsieur MORETTO Johnny
Monsieur MULTIGNER Luc
Madame NIKOLOVA-PAVAGEAU Nadia
Monsieur PERSONNE Stéphane

.../...

Monsieur PERSOONS Renaud
Monsieur ROUSSEL Julien
Monsieur SOULIMANI Rachid
Monsieur VILLA Antoine
Madame WENDREMAIRE Maëva

Article 2 : Le directeur de l'évaluation des risques est responsable de l'application de la présente décision, qui sera publiée au registre des actes, avis et décisions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le 25/06/2024

Le Directeur Général

Pr Benoît VALLET